

Louis les négociations que le grand événement de la prise de Constantinople avait rompues, et qui devaient mettre la couronne de Sicile sur la tête de Charles d'Anjou, son frère.

Pendant que les conditions de ce pacte se débattaient entre le saint roi et le légat, Urbain était chassé d'Orviette, sa nouvelle résidence, par les citoyens eux-mêmes, et quoique malade, il se fit transporter en litière jusqu'à Pérouse, où il mourut le 2 octobre 1264.

Peu de temps avant son expulsion d'Orviette, le pontife avait institué la fête du Saint-Sacrement de l'autel, d'après de prétendues révélations de deux religieuses extatiques, Julienne de Mont-Cornillon, et Ève, surnommée la recluse de Liège.

CLÉMENT IV,

MICHEL PALÉOLOGUE, 188^e PAPE.
empereur d'Orient.

SAINT LOUIS,
roi de France.

Histoire de Guy Fucoldi avant son exaltation. — Il est élu pape sous le nom de Clément IV. — Ses sentiments à l'égard de sa famille. — Concession du royaume de Sicile à Charles d'Anjou. — Le fanatisme des croisades se répand dans tous les pays de la chrétienté. — Le jeune Conradin est excommunié. — Affaires de l'empire. — Charles d'Anjou fait décapiter Conradin à l'instigation du pape. — Mort de Clément.

Guy Fucoldi, surnommé le Gros à cause de son excessif embonpoint, était né à Saint-Gilles en Languedoc. Très-jeune encore il avait perdu sa mère, et avait même été privé des soins de son père, qui était entré dans un couvent de chartreux après la mort de sa femme. Le jeune Guy suivit d'abord la profession des armes, qu'il quitta bientôt pour embrasser une carrière plus honorable, celle du barreau; il fit des progrès si rapides, que Durand, célèbre jurisconsulte du treizième siècle, l'appelait la lumière ou le flambeau du droit.

Saint Louis, sur sa grande réputation, l'admit dans son conseil secret et lui fit épouser une femme d'une grande distinction. Son bonheur s'accrut encore de la naissance de plusieurs enfants; mais comme rien n'est durable dans ce monde, une fièvre violente emporta en neuf jours sa femme et ses deux jeunes fils. Il conçut de cette perte un désespoir si

violent, qu'il prit le parti de vivre séparé de la société des hommes et de se faire prêtre. D'abord on le nomma archidiaque de Puy en Velay, ensuite évêque de cette ville, et enfin métropolitain de Narbonne. Urbain le fit cardinal-évêque de Sabine pour le déterminer à quitter son Église et à se rendre en Italie. Ce fut lui encore que le saint-père envoya en Angleterre avec le titre de légat pour excommunier les barons révoltés contre le roi : n'ayant pu opérer son débarquement dans la Grande-Bretagne, il avait réuni quelques prélats anglais à Boulogne-sur-mer, et avait fulminé l'anathème contre les seigneurs rebelles, contre la ville de Londres et contre les cinq ports de mer qui avaient refusé de le recevoir; après quoi il avait repris la route de Rome.

Guy était en France lorsqu'il reçut la nouvelle de son élection; il se hâta de se rendre à Pérouse, déguisé en frère mendiant, pour éviter de tomber au pouvoir des gens de Mainfroi, qui gardaient tous les chemins; il y arriva fort heureusement, et fut consacré le 22 février 1265, sous le nom de Clément IV.

Dès le lendemain de sa consécration il écrivit à l'un de ses neveux une lettre fort remarquable sur le népotisme, et qui aurait dû servir d'exemple aux papes ses successeurs, qui se sont montrés si cupides pour leurs familles.

« Plusieurs de nos parents et de nos amis, disait Clément » dans son épître, se réjouissent de notre promotion au pontificat, parce qu'ils en espèrent de grands avantages; nous, » au contraire, nous déplorons notre élévation, parce que » nous sentons le fardeau d'une si haute dignité. Afin donc » que vous sachiez comment vous devez vous conduire, main-

» tenant que nous sommes souverain pontife, nous vous pré- » venons que vous n'en devez être que plus humble. Nous ne » voulons point que ni vous, ni vos frères, ni aucun de nos » parents, viennent vers nous sans notre ordre. Si vous en » agissiez autrement, vous m'obligeriez à vous renvoyer con- » fus et humilié. Ne cherchez pas à marier votre sœur plus » avantageusement que vous ne l'eussiez fait avant notre exal- » tation, car nous ne ferions aucun sacrifice pour elle; au » contraire, si vous la mariez au fils d'un chevalier, nous lui » donnerons pour dot trois cents livres tournois d'argent; si » vos prétentions sont plus élevées, n'espérez pas un denier » de nous. Encore voulons-nous que tout cela soit très- » secret et que votre mère seule en soit instruite.

» Nous ne voulons point que nos parents s'enflent d'orgueil » sous prétexte de notre grande élévation; et nous désirons » que nos filles bien-aimées, Mabilie et Cécile, prennent les » maris qu'elles auraient choisis si nous étions dans la simple » cléricature. Écrivez à Gilie qu'elle ne quitte point Suze, et » qu'elle conserve les vêtements modestes de son ancienne » position. Je lui défends de se charger d'aucune recomman- » dation, car toutes ses demandes seraient rejetées et m'in- » disposeraient contre elle. Si on lui offre des présents, qu'elle » les refuse pour conserver notre amitié. Saluez votre mère » et vos frères de notre part. Nous ne vous écrivons point, » ni aux autres de notre famille, avec la bulle, mais avec » le sceau du pêcheur, dont les papes se servent dans leurs » affaires secrètes. »

Clément IV, dans sa conduite privée, ne démentit jamais les sentiments qu'il avait manifestés dans cette lettre. Un

chanoine de Liège rapporte que plusieurs personnes de la première noblesse ayant recherché en mariage Cécile, fille aînée du saint-père, il leur répondit en raillant : « Ce n'est » point Cécile que vous voulez épouser, c'est le pape. » En effet, comme il ne voulut pas la doter non plus que sa sœur, toutes deux restèrent filles et se consacrèrent à Dieu.

Antonin, dans sa chronique, parle encore d'un frère du pape qui était dans les ordres, et qu'il nomma simple curé de paroisse, sans vouloir par la suite l'élever à une plus haute dignité. Il avait une telle aversion pour ceux qui cumulaient les bénéfices, qu'il obligea son neveu, qui possédait trois prébendes, à en résigner deux. Enfin, dans le cours de son règne, ni ses parents, ni les princes, ni les rois, ne purent jamais changer ses sentiments à cet égard.

Malheureusement ses belles qualités comme homme privé disparaissent devant ses crimes politiques : à l'exemple de ses prédécesseurs, il se montra insatiable de domination, implacable dans ses vengeances, et d'une avidité à ruiner l'Europe et l'Asie.

A peine assis sur le trône, il songea à soumettre la Sicile à la cour de France ; et sans égard ni pour les droits incontestables de Conradin, ni pour les sentiments d'équité qui lui faisaient un devoir de ne point dépouiller un héritier, et surtout un pupille, il déclara que l'Église romaine avait plein pouvoir sur le royaume de Sicile, et le vendit à Charles, comte d'Anjou et de Provence. La bulle d'investiture est du 26 février 1265. Voici les conditions qu'elle imposait au nouveau roi : « Tous les biens meubles et immeubles en- » levés aux églises ou aux prêtres leur seront restitués par

» Charles d'Anjou ; les élections des métropoles et des autres » Églises seront entièrement libres ; la juridiction ecclésiastique sera conservée dans son entier, avec liberté d'aller » poursuivre les appellations à la cour de Rome. Les clercs » ne seront point tenus de comparaître devant un juge séculier, et ne pourront être chargés de tailles ou de collectes ; » enfin le roi ne percevra ni régales ni aucun droit sur les » Églises vacantes, et en laissera tous les bénéfices au saint- » siège. Il rendra également aux habitants du royaume les » libertés qu'ils possédaient sous Guillaume II. »

Charles d'Anjou, poussé par le désir de posséder une couronne, accéda à toutes ces conditions, et détermina son frère, Louis IX, à lui fournir les moyens de conquérir ses nouveaux états. Sans perdre de temps, le prince fit ses préparatifs de guerre, et après les fêtes de Pâques il s'embarqua à Marseille avec mille chevaliers, et fit voile pour Ostie, où il arriva fort heureusement. De cette ville, Charles se rendit à Rome, où les citoyens lui décernèrent le titre de premier sénateur, chose qui faillit le brouiller avec le pape, attendu que Clément, songeant toujours à la souveraineté de Rome, ne voulut pas permettre qu'un si grand prince possédât une telle autorité dans cette ville pour toute sa vie ; on trouva heureusement le moyen de tout concilier, en obtenant de Charles d'Anjou une déclaration par laquelle il s'engageait à n'accepter le titre de sénateur que pour trois années. Il continua néanmoins d'habiter Rome, et s'installa même dans le palais de Latran. Le saint-père prit encore ombrage du choix qu'il avait fait de sa résidence, et lui écrivit que s'il n'abandonnait pas immédiatement le palais pontifical, il lui reprendrait

la couronne de Sicile; Charles, qui avait besoin du pape, obéit à cette nouvelle injonction. Il en fut du reste magnifiquement récompensé: Clément lui députa quatre cardinaux, qui lui donnèrent l'investiture du royaume de Sicile par l'étendard.

Cette année, le nouveau roi ne livra aucune bataille, il se tint enfermé dans Rome, attendant l'arrivée des troupes qu'on levait en France avec l'argent des fidèles, ainsi que les bandes de croisés que le cardinal de Sainte-Cécile enrôlait pour la croisade contre Mainfroi et contre les Sarrasins de Nocera, ses alliés.

A cette époque de fanatisme, la fureur des croisades s'était emparée de tous les esprits; partout on prêchait la guerre sainte: en Espagne, contre les rois maures de Murcie et de Grenade; en Hongrie, en Pologne, en Bohême, en Styrie, en Autriche, dans la Carinthie et dans la marche de Brandebourg, contre les Tartares; en Angleterre, contre les seigneurs rebelles, qui, en dépit des anathèmes de Rome, guerroyaient avec le roi; en France, on recrutait des croisés pour la Palestine et pour la Sicile; ainsi toute l'Europe était en armes; et les papes, ces vicaires d'un Dieu de paix, poussaient des millions d'hommes dans des guerres d'extermination!

Charles d'Anjou ayant enfin réuni une armée formidable, marcha contre son compétiteur, qu'il rencontra près de Bénévent: la bataille fut terrible; les Français, déjà repoussés sur plusieurs points, commençaient à lâcher pied, lorsque la mort de Mainfroi, tué dans la mêlée, vint changer la face du combat. Les Italiens faiblirent à leur tour et se mirent

bientôt en pleine déroute. Cette victoire anéantit le parti des Gibelins: la plus grande partie de l'Italie se soumit au souverain pontife, en même temps que la Sicile reconnaissait pour roi Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

Clément, devenu tout-puissant en Europe, chercha à étendre sa domination sur l'Asie; à cet effet, il écrivit à Michel Paléologue la lettre suivante: « Nous vous invitons, » prince, à entrer dans la ligue sainte contre les infidèles, à » l'exemple du roi de France, qui pour la seconde fois se » croise avec les princes ses fils. Ne cherchez pas de subter- » fuge pour nous désobéir, et ne dites pas que pendant votre » absence vous redoutez que l'empire soit attaqué par les » Latins, car il est facile de vous garantir de ce danger en » rentrant avec vos sujets dans le sein de l'Église romaine; » si au contraire vous persistez dans le schisme et si » vous refusez votre concours pour la conquête du saint » sépulcre, sachez que rien ne pourra vous soustraire à la » vengeance des croisés. »

Michel Paléologue parut convaincu par les raisonnements du saint-père; et comme il ne pouvait espérer de lutter avantageusement contre les forces dont il était menacé, il chercha à gagner du temps en envoyant ses ambassadeurs à Rome pour demander l'autorisation de convoquer un concile général dans une ville de l'empire grec, afin d'opérer la réunion des deux Églises. Clément s'empressa de donner la permission qui lui était demandée, et il remit aux ambassadeurs une profession de foi telle que devaient l'accepter, sans examen, les prélats grecs, pour éteindre le schisme entre l'Orient et l'Occident.

Cette même année, le pape fit paraître une bulle qui garantissait au saint-siège la prédominance sur tous les trônes, et le rendait souverain dispensateur des Églises et de tous les bénéfices ecclésiastiques. Néanmoins, comme il craignait de soulever une opposition trop formidable en se déclarant immédiatement maître absolu des biens du clergé, il se réserva d'abord le droit de nommer aux bénéfices vacants. Ce décret, chef-d'œuvre d'audace et de fourberie, se terminait ainsi : « Bien que la libre disposition des biens du clergé appartienne entièrement au pape, en sorte qu'il peut en disposer » comme il lui plaît lorsqu'ils viennent à vaquer, et même les » enlever à ceux qui les possèdent pour les donner à d'autres, » néanmoins l'ancienne coutume a réservé au saint-siège » plus particulièrement le pouvoir d'en disposer lorsqu'ils » sont vacants. C'est pourquoi nous approuvons cette coutume et nous ordonnons qu'elle soit maintenue. »

En apportant cette légère modification à son projet, Clément mettait en œuvre cette politique machiavélique qui sait resserrer les chaînes de l'esclavage sans faire révolter les peuples; s'il eût conclu dans son décret à ce que la disposition des bénéfices lui appartint sans conteste, et qu'il pût librement en disposer, toute la chrétienté se fût récriée contre l'extension exagérée que prenait l'autorité pontificale; mais en présentant cette proposition sous une forme dubitative, chacun la reçut sans remarquer les conséquences qu'elle pouvait amener.

Clément, qui avait tout prévu, ne tarda pas à faire valoir le nouveau droit qu'il s'était attribué, au préjudice des anciens privilèges et des saints canons. Il prétendit que l'archidia-

conat de Sens était dans un des cas spécifiés par son décret, et il défendit à Girard de Rampillon, à qui saint Louis avait donné cette Église, d'en prendre possession avant d'en avoir reçu l'autorisation à Rome et d'avoir payé les droits d'investiture. Ce premier pas franchi, il continua à marcher dans la même voie, et domina réellement tout le clergé des royaumes qui avaient eu l'imprudence d'adopter sa bulle.

En Allemagne, les guerres s'étaient enfin apaisées et les peuples commençaient à respirer, lorsque Conradin atteignit sa quinzième année. Poussé par les conseils des nobles, le jeune fils de l'empereur Frédéric se fit proclamer roi de Sicile, passa en Italie, et se mit à la tête des Gibelins pour disputer ses droits à Charles d'Anjou. Le saint-père, effrayé de cette levée de boucliers, fit défendre à Conradin de passer outre, sous peine d'excommunication, et adressa les mêmes menaces aux villes et aux seigneurs qui s'étaient rangés dans son parti. Toutes ces bulles n'ayant point empêché Conradin d'établir des lieutenants en Toscane et de nommer des gouverneurs pour les villes de Sicile, le pape le déclara excommunié, déchu du royaume de Jérusalem, inhabile à en posséder aucun autre, et privé de tous les fiefs qu'il tenait de l'Église; il releva ses vassaux du serment de fidélité et déclara ses terres en interdit.

Malgré tous les efforts du saint-siège pour anéantir la faction du jeune prince, le nombre de ses partisans augmentait en Italie; Rome même, qui précédemment avait fait une si brillante réception à Charles d'Anjou, se déclara pour Conradin. Voici à quelle occasion : Henri de Castille, fils de saint Ferdinand et frère du roi Alphonse surnommé l'Astrologue,